AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200068229-20251007-167_2025-DE en date du 17/10/2025 ; REFERENCE ACTE : 167_2025

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE

REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du 7 octobre 2025 à 18h00 à Buis-les-Baronnies

Le Conseil communautaire, convoqué le 1^{er} octobre 2025 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil à l'annexe de la CCBDP à Buis-les-Baronnies.

Secrétaire de séance : Madame Marie-Christine LAURENT

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 96

Nombre de voix délibératives : 67

Etaient présents : 52 (dont 5 suppléants)

DAYRE Thierry, GREGOIRE Michel, BAS Claude, NICOLAS Alain, BERNARD Sébastien, MONPEYSSEN Jean-Jacques, RUYSSCHAERT Christelle, ROCHAS Pascale, LAGET Jean-Michel, DECONINCK Stéphane, MACIPE Nadia, BERGER-SABATIER Martine BOTTINI Monique, CARRERE Christian, CHAMBON Claude, CHARRASSE Daniel, CHAUDET Laurence, CLEMENT Augustin, CLEMENT Rémy, CONIL Denis, DONZE André, ESTEVE Lionel, FERNANDES José, FLOQUET Marie, FRACHINOUS Alain, GIELLY Patricia, GREGOIRE Jean-Luc, GRONCHI Yoann, HAIM Juliette, LABROT Alain, LAFFITTE Didier, LANTHEAUME Pascal, LAURENT Marie-Christine, LEDESERT Philippe, LOUPIAS Aurélie, LYOBARD Eric, MONGE Alain, PENIGAUT Alexandre, PEZ Gérard, PUSTOCH Alan, QUARLIN Mireille, ROUSSIN Christine, SOMAGLINO Claude, TEULADE Christian, THIRIOT Christian, TREMORI Michel, VIARSAC Roger, CHAPPON Gérard (suppléant), PERNET Jean-Luc (suppléant), NELH Gérard (suppléant), VINCENT Michel (suppléant), BOULET Alain (suppléant)

Etaient absents ou excusés: 34

ACHAT Ginès, AMOURDEDIEU Aurore, BALDUCHI Monique, BOMPARD Jérôme, BOMPARD Marc, BONTOUX Géraud, BREDY Muriel, BOREL Sylvie, CAHN Philippe, CHAUVET Véronique, CIRER-METHEL Pascal, CORNILLAC Christian, DUC Brigitte, FAREL Annelise, FEUILLAS Annie, FOUGERAS Lionel, GARNERO Sylvie, GILLET Didier, GIREN Didier, GRAS Jean-Claude, GROSS François, HAMARD Marc, MATHIEU André, MORIN Gilbert, NICOLAS Jean-Louis, NIVON Jacques, PELACUER Jean-Marc, POUYET Stéphanie, RAVOUX Gilles, ROUSSELLE Didier, ROUSTAN Sébastien, ROUX Serge, TATONI Thierry, TRUPHEMUS Gérard

Excusés ayant donné procuration: 15

RICHARD Eric a donné pouvoir à MACIPE Nadia, DUPOUX Sébastien a donné pouvoir à GIELLY Patricia, TACUSSEL Odile a donné pouvoir à NICOLAS Alain, CHAREYRE Laurent a donné pouvoir à PENIGAUT Alexandre, PEYRON Roland a donné pouvoir à MONPEYSSEN Jean-Jacques, BOUNIN Florence a donné pouvoir à CARRERE Christian, COMBES Pierre a donné pouvoir à DAYRE Thierry, PILOZ Odile a donné pouvoir à LANTHEAUME Pascal, TEISSEYRE Isabelle a donné pouvoir à RUYSSCHAERT Christelle, SALIN Olivier a donné pouvoir à LAGET Jean-Michel, BARBANSON Fabienne a donné pouvoir à CHAUDET Laurence, GARCIA Jean a donné pouvoir à CHAMBON Claude, ARMAND Marie-Noelle a donné pouvoir à FERNANDES José, GAUTHIER Eliane a donné pouvoir à VINCENT Michel, MONIER Marie-Pierre donne procuration à SOMAGLINO Claude

AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200068229-20251007-167_2025-DE en date du 17/10/2025 ; REFERENCE ACTE : 167_2025

Economie - Agriculture - Artisanat - Commerce - ZAE

Rapporteur: Jean-Jacques MONPEYSSEN

Economie

167-2025 Subvention à l'association Asoft pour l'organisation du Salon « Vivre ici »

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2123-1 et R.2123-1°;

L'association Asoft porte sur le territoire des Baronnies un programme régional « Deffinov » qui a pour ambition de mettre en œuvre des actions associant tiers-lieux et offres de formation en milieu rural.

Dans le cadre de ces travaux, plusieurs partenaires ont émis l'idée d'organiser un salon grand public qui permettrait de découvrir l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire.

Ce Salon intitulé « Vivre ici » aura lieu le mercredi 19 novembre à la maison de Pays à Nyons.

Il a pour objectifs de :

- valoriser les opportunités concrètes offertes par nos territoires aux jeunes, aux familles, aux actifs et aux porteurs de projets;
- mettre en relation les structures de formation, les employeurs locaux, les entrepreneurs et les collectivités ;
- renforcer l'image d'un territoire rural dynamique, accueillant et porteur de solutions d'avenir, notamment dans les domaines de l'économie de proximité, de l'artisanat, de la transition écologique et du numérique.

Il est à destination :

- des entreprises et employeurs locaux souhaitant mettre en avant leur offre
- des familles et apprenants souhaitant se former, étudier sur place
- des demandeurs d'emplois cherchant des pistes locales
- des porteurs de projets et nouveaux habitants souhaitant s'installer, entreprendre ou encore améliorer leurs vies sur place.

Ce Salon sera organisé autour de plusieurs espaces :

- des stands présentant l'offre des différents partenaires organisés autour de trois thématiques (se former, travailler, habiter),
- la présentation d'actions innovantes et porteuse de sens pour le territoire
- des temps plus conviviaux plus propices à l'échange entre organisme.

La CCBDP est partenaire de cette initiative soutenue également par France Travail, la Mission Locale, les organismes de formation du territoire, l'office de tourisme,

Les frais d'organisation du Salon sont estimés à 5 000 €, la CCBDP est sollicitée pour apporter une subvention de 1 500 €.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote décide

POUR: 67 CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

D'APPROUVER l'attribution d'une subvention de 1 500 € à l'association Asoft pour l'organisation du Salon « Vivre ici » ;

D'AUTORISER le Président à signer tous les documents administratifs en relation avec l'objet de la délibération.

Maure

Transmission en préfecture le : 17/10/2025

La Secrétaire de séance,

Mise en ligne le : 17/10/2025

Ampliation à : Asoft

Marie-Christine LAURENT

Le Président, Thierry DAYR

AUTE de